

4.5 Vitesse maximale (km/h) :

BOÎTE	ZF S6-36		ZF S6-36		ZF S6-66		ZF S6-36	
	UG 3-65 6è ou 8è 1/1,00		+ GV36 12è 1/0,83		6è = 1/0,85		6è = 1/0,8	
PONT	6,83	5,99	6,83	5,99	6,83	5,99	6,83	5,99
Pneumati. 13,00R20	86,7	98,8	104,4	119,1	102,0	116,3	108,4	123,6
G20PILOTE	89,3	101,8	107,6	122,7	105,1	119,8	111,7	127,3

- 4.6 Indicateur de vitesse : Oui incorporé au chronotachygraphe
- 4.7 Compteur kilométrique : Oui incorporé au chronotachygraphe
- 4.8 Chronotachygraphe : Oui au tableau de bord
- 4.9 Limiteur de vitesse : Non, dérogation ministérielle N° 12180 en date du 09/07/86 pour les véhicules à incendie
Oui pour véhicule à caractère routier selon chaîne cinématique, dans le cas où la vitesse maxi théorique mentionnée au point 4.5 est supérieure à 90 km/h

5. SUSPENSION

- 5.1 Avant : Ressort à lames, amortisseur hydraulique, butées élastiques
- 5.2 Arrière : Ressort à double étalement, barre stabilisatrice, butées de choc

6. DIRECTION

- 6.1 Type de direction : Boîtier à vis et écrou à circulation de billes avec servo commande hydraulique
- 6.2 Diamètre de braquage hors-tout (m) : 17,70 pour variante 33

7. FREINAGE

- 7.1 Frein de service : Pneumatique à 2 circuits indépendants l'un pour l'essieu avant l'autre pour l'essieu arrière
- 7.2 Répartiteur de freinage : Oui module la pression délivrée à l'essieu AR en fonction de la charge Valve de réduction de 1/1,15 sur circuit AV pilotée par la pression du circuit AR
 - 7.2.1 Dispositif anti-bloqueur des roues : Néant
- 7.3 Frein de secours : Par indépendance des circuits du frein de service
- 7.4 Frein de stationnement : Frein à ressort sur l'essieu 2 à transmission pneumatique et commande manuelle. Dans le cas d'une baisse de pression d'air le déblocage se fait par l'intermédiaire d'une vis
- 7.5 Mode de transmission des efforts aux roues :
 - 7.5.1 Frein de service : Pneumatique
 - 7.5.2 Frein de secours : Pneumatique
 - 7.5.3 Frein de stationnement : Mécanique par cylindre à ressort
- 7.6 Assistance des freins
 - 7.6.1 Frein de service : Pneumatique
 - 7.6.2 Frein de secours : Pneumatique
 - 7.6.3 Frein de stationnement : Néant
- 7.7 Réservoir de fluide ou d'énergie :
 - 1 réservoir AV de 25 l.
 - 1 réservoir AR de 25 l.
 - 1 réservoir stationnement et remorque de 8 l.
 - 1 réservoir pour dessiccateur de 5 litres
- 7.7.1 Mode d'alarme pour les défaillances : Pneumatique manomètre et témoin au tableau de bord
- 7.7.2 Paramètre mesuré pour l'alarme : Pneumatique, chute de pression
- 7.7.3 Mode de contrôle du bon fonctionnement de l'alarme : Par abaissement de la pression dans les réservoirs
- 7.8 Type de freins :
 - 7.8.1 Frein de service :
 - 7.8.1.1 Sur l'essieu 1 : Tambour DUPLEX de 381 mm de diamètre, avec vases à diaphragme type 12" agissant directement sur les mâchoires par coin
 - 7.8.1.2 Sur l'essieu 2 : Tambour de 414 mm de diamètre avec vases à diaphragme type 24/24 agissant sur les mâchoires par leviers à rattrapage de jeu automatique
 - 7.8.2 Frein de secours : Identique au frein de service
 - 7.8.3 Frein de stationnement : Combiné à ressort type 24/24 agissant sur les freins de l'essieu 2
- 7.9 Ralentisseur : Sur échappement, monté en série
- 7.10 Circuit de freinage pour la remorque : Oui
 - 7.10.1 Commande séparée du freinage de la remorque : Non

8. CARROSSERIE

- 8.1 Carrosserie : Châssis-cabine
- 8.2 Matériaux construisant la carrosserie : Cabine basculable en tôles d'acier soudées par point, normale ou profonde (double-cabine)
- 8.3 Nombre de places assises :
 - 3 (y compris le conducteur) : cabine normale (variantes : 30N/33N/36N/38N/40N)
 - 7 (y compris le conducteur) : cabine profonde (variantes : 33P/36P/38P/40P)
- Répartition des charges des passagers : 525 kg dont :

Variante	33P	36P	38P	40P
Sur AV	438	445	449	452
Sur AR	87	80	76	73

8.4 Sièges :

- 1 siège conducteur isolé + 1 banquette 2 places + 1 banquette 4 places dans le cas de la cabine profonde
- 8.5 Nombre de portes : 2, cabine normale - 4, cabine profonde
 - 8.5.1 Fermetures : Par serrures de sécurité double verrouillage
- 8.6 Emplacement et mode d'ouverture des vitres : Vitres latérales situées sur les portières, manoeuvrables par manivelles
- 8.7 Nature des matériaux utilisés pour les vitrages :
 - 8.7.1 Pare-brise : Verre feuilleté
 - 8.7.2 Vitres latérales : Verre de sécurité trempé
 - 8.7.3 Lunette arrière : Verre de sécurité trempé

8.8

- 8.9 Dispositif de protection latérale : Doit être posé lors du carrossage
- 8.10 Dispositif de protection contre l'encastrement : Non véhicule à caractère tout terrain
- 8.11 Dispositif anti-projection : Non véhicule à caractère tout terrain

9. ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

- 9.1 Feux de route : 2
- 9.2 Feux de croisement : 2 incorporés aux feux de route extérieurs
- 9.3 Feux de position avant : 2 groupés avec les feux de route extérieurs
- 9.4 Feux rouges arrière : 2
- 9.5 Indicateurs de changement de direction :
 - 9.5.1 Avant : 2
 - 9.5.2 Arrière : 2
- 9.6 Feux stop : 2, incorporés aux feux rouges
- 9.7 Eclairage de la plaque d'immatriculation : 1 combiné avec le feu AR G. ou 2 de chaque côté de la plaque
- 9.8 Dispositifs réfléchissants :
 - 9.8.1 Arrière : 2
 - 9.8.2 Latéraux : A poser après carrossage
 - 9.8.3 Avant : 2
- 9.9 Feux de déneigement : Par fonctionnement simultané des indicateurs de changement de direction.
- 9.10 Feux de marche arrière : 2, groupés avec les feux rouges
- 9.11 Feux de bouillard : 2, groupés avec les feux rouges
- 9.12 Feux d'encroisement :
 - 9.12.1 Avant : 2, sur cabine
 - 9.12.2 Arrière : A poser après carrossage
- 9.13 Dispositif de signalisation complémentaire arrière : A poser après carrossage

10. DIVERS

- 10.1 Accessoires :
 - 10.1.1 Essuie-glace : 2
 - 10.1.2 Lave-glace : 2
 - 10.1.3 Rétroviseurs : 4 rétroviseurs dont 1 d'accostage et 1 grand angle côté droit
 - 10.1.4 Avertisseur sonore : 1 route de type agréé
 - 10.1.5 Dispositif antivol : Oui par blocage de la colonne de direction
- 10.2 Marque d'identité :
 - 10.2.1 Emplacement de la plaque de constructeur : Sur le tablier avant cabine derrière la calandre
 - 10.2.2 Emplacement de la frappe à froid du n° d'identification : Sur l'âme du longeron droit au niveau de l'essieu avant
 - 10.2.3 Structure du numéro d'identification :
 - Caractères 1 à 3 : Code constructeur
 - Caractères 4 à 9 : Type et version du véhicule
 - Caractères 10 : Configuration particulière (poids, pneus, freins...) : X ou A, B, ...
 - Caractère 11 : Année de fabrication :
 - P = 1993,
 - R = 1994,
 - S = 1995
 - Caractères 12 à 14 : Code d'identification constructeur
 - Caractères 15 à 17 : N° d'ordre dans la série du type
 - 10.2.4 Le numéro d'identification commence à : VF9BH1318AP036010 - VF9BH1320AP036010 - VF9BH1323AP036010
 - 10.2.5 Identification du moteur : Plaque d'identification moteur fixée à l'arrière du carter moteur

11. VISITES TECHNIQUES

- 11.1 Emplacement de la plaque du correcteur : A proximité du marchepied côté conducteur
- 11.2 Pression déclarée par le constructeur : 8 bars
- 11.3 Pression de disjonction : 4,5 bars
- 11.4 Pression aux têtes d'accouplement :
 - 11.4.1 A la tête d'alimentation (couleur rouge) : 7,5 bars
 - 11.4.2 A la tête de commande (couleur jaune) : 7,5 bars
- 11.5 Longueur des bras de levier :
 - AV = Frein à coin
 - AR = 150 mm
- 11.6 Course maximale des actionneurs de frein :
 - AV = Sans objet -
 - AR = 70 mm
- 11.7 Nature de repérage des réservoirs d'air en fonction de leur affectation :

Inscription	Affectation
AV	Circuit AV
AR	Circuit AR
P	Frein station
D	Dessiccateur
S	Servitudes